

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DE CODALET du 8/12/2021

L'an deux mille vingt et un et le huit décembre 2021 à 20h30, le conseil municipal de la commune de CODALET s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances.

ÉTAIENT PRESENTS : le Maire, Michel LLANAS, Isabelle AUBRY, Christine BATARDIERE, Jhoanni CONESA, Florence DEGEILH, Pascal DUFLOT, Frédéric GALIBERT, Marina GUYON, Patrick MASSELOT, Emmanuelle PUY et Christine RIERA.

Christine BATARDIERE est désignée secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance et demande si des observations sont à formuler sur le compte rendu du 06 octobre 2021, celui-ci n'appelant pas de remarques, est adopté à l'unanimité des membres présents.

M. Frédéric GALIBERT, 1^{ER} Adjoint, informe l'assemblée municipale et le public présent que les enregistrements vocaux sur portables doivent être signalés lors des séances.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

- **Délibération relative au temps de travail et fixant les cycles de travail**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, Décide

- La suppression de tous les jours de congés non prévus par le cadre légal et réglementaire, et garantir le respect de la durée légale du temps de travail fixée à 11607 h, 35 heures hebdomadaires.
- La journée de solidarité retenue : Lundi de Pentecôte
Voté à l'unanimité

- **Révision de la participation à la protection sociale complémentaire des agents : santé et prévoyance. Convention CDG 66/MNT**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, Décide de revoir la participation financière aux fonctionnaires pour le risque de santé et prévoyance, à compter du 1er janvier 2022 : risque santé : 25€ par mois et risque de prévoyance : 25€ par mois pour chaque agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie Santé et Prévoyance.

Voté à l'unanimité

- **Trésor public : décision modificative no 1/2021**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder à des ajustements et intégration des subventions notifiées après le vote du budget communal et virements de crédits. Voté à l'unanimité

- **Travaux dossier parking communal : Maitre d'Œuvre**

Demande de l'urbanisme d'améliorer notre projet d'un point de vue technique et demande de devis à Madame Gaëa KYRIACO, maître d'œuvre, devis présenté : 1.400€. Attente d'un 2eme devis

Voté à l'unanimité de faire confiance à Mr le Maire pour la suite donné à ce projet et toutes décisions y afférent

- **SYDEEL 66 : rénovation et restauration armoires 1,2 et 4**

Le montant estimatif des travaux est arrêté à la somme de 7.320€ TTC et l'autofinancement de la commune est d'un montant de 3.069.23€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la convention proposée par le SYDEEL66 avec son plan de financement pour la réalisation de travaux d'éclairage public : « Rénovation armoire 4 et mise en place ZPNrj sur les armoires 1.2 et 4 ».

Voté à l'unanimité

- **QUESTIONS DIVERSES**

- Les Angelets de la Terra (mail aux mairies) souhaitent renommer le Département en pays catalan. L'avis demandé est soumis au vote :

Pays catalan : 2 voix, Pyrénées Orientales : 5 voix et Absentions : 4 voix

- CEREMONIE VŒUX du MAIRE : proposition des 8 ou 15 janvier 2022 avec galettes à la « Parraguera » (sous réserve des mesures sanitaires)
- L'ESTANY : cadeaux à nos amis catalans : livre dédicacé, envoi du colis pour Noël.
- Les illuminations de Noël : pas de nouvel achat en 2021. Un sapin de Noël a été donné par l'ONF, à décorer par les habitants sur la place du village.
- Rencontres européennes des Itinéraires Saint Michel Réunion du vendredi 19 novembre 2021 pour valoriser les territoires, le tourisme. Il est demandé une possibilité d'adhésion de l'ordre de 300€ pour 2022 (voir budget)
- Tempête gloria reste 11.500 € qui permettrait la réfection de la place du village. Le platane malade a été coupé début décembre par Mr Pivetal.
- Dossier CODAL'TERRE : dossier non fourni, car à ce jour, pas de Permis d'Aménager, ni Permis de Construire déposés en Mairie. Nous avons donné tous les comptes rendus des conseils municipaux depuis 2015, et les délibérations des 12/12/2018 et 11/03/2020 envoyées ce jour par courriel.
Désormais les PV de compte rendu des conseils municipaux seront sur le site internet de la mairie, en complément du registre de la commune.
- Bulletin municipal prévu pour début janvier 2022
- CR 66 (agriculteurs responsables) lecture est faite : courrier de la Coordination Rurale pour info.
- Formation Pascal : obligations légales débroussaillage à Castelnou
- Commission évaluation charges transférées (CLECT) et commission Finances (Isabelle)
- Formation des élus à Villefranche 1^{er} fév 2022 : « Finances locales » (Isabelle)
- Pépinière départementale : commande hors délais
- Par Mail, les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la lettre recommandée du 29 novembre 2021 de M. ESCODO Laurent : proposition à faire dans les meilleurs délais

A 21 h 57, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La Secrétaire de Séance

Christine BATARDIERE



Le Maire

Michel LLANAS